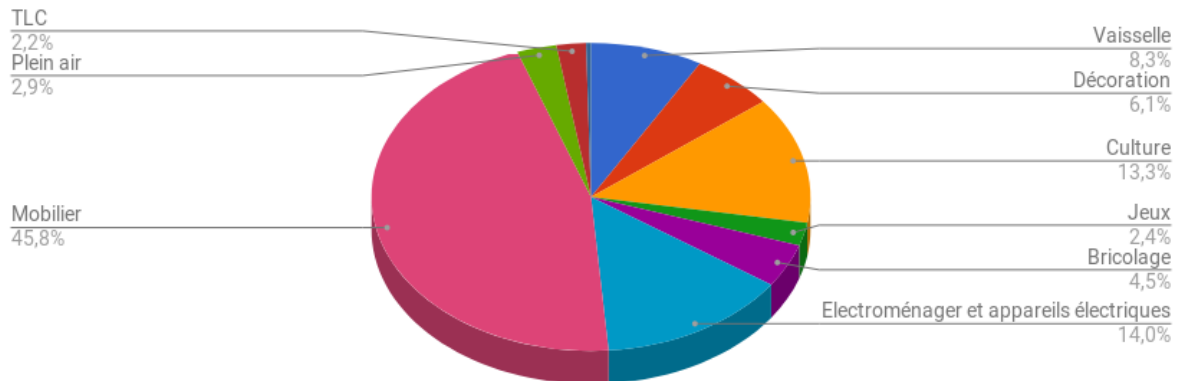




**BILAN ENVIRONNEMENTAL DE LA RESSOURCERIE
DE LA COOP 5 POUR 100
Octobre 2017**

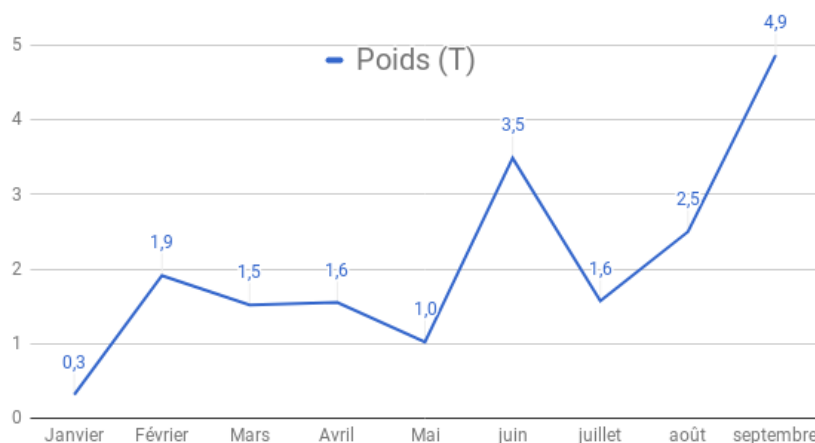
Bilan des collectes de janvier à septembre 2017 :

Collecte (Total 19 T) - 19 janvier au 30 septembre 2017



La collecte par apport volontaire a été volontairement ralentie de mi-avril 2017 à fin mai 2017 en raison du rétroplanning qui prévoyait à l'époque l'imminence des travaux et donc la nécessité de ne pas stocker plus. Cependant, certains engagements de collecte hors ressourcerie et les apports volontaires des coopérateurs

Evolution de la collecte (En T) par mois en 2017

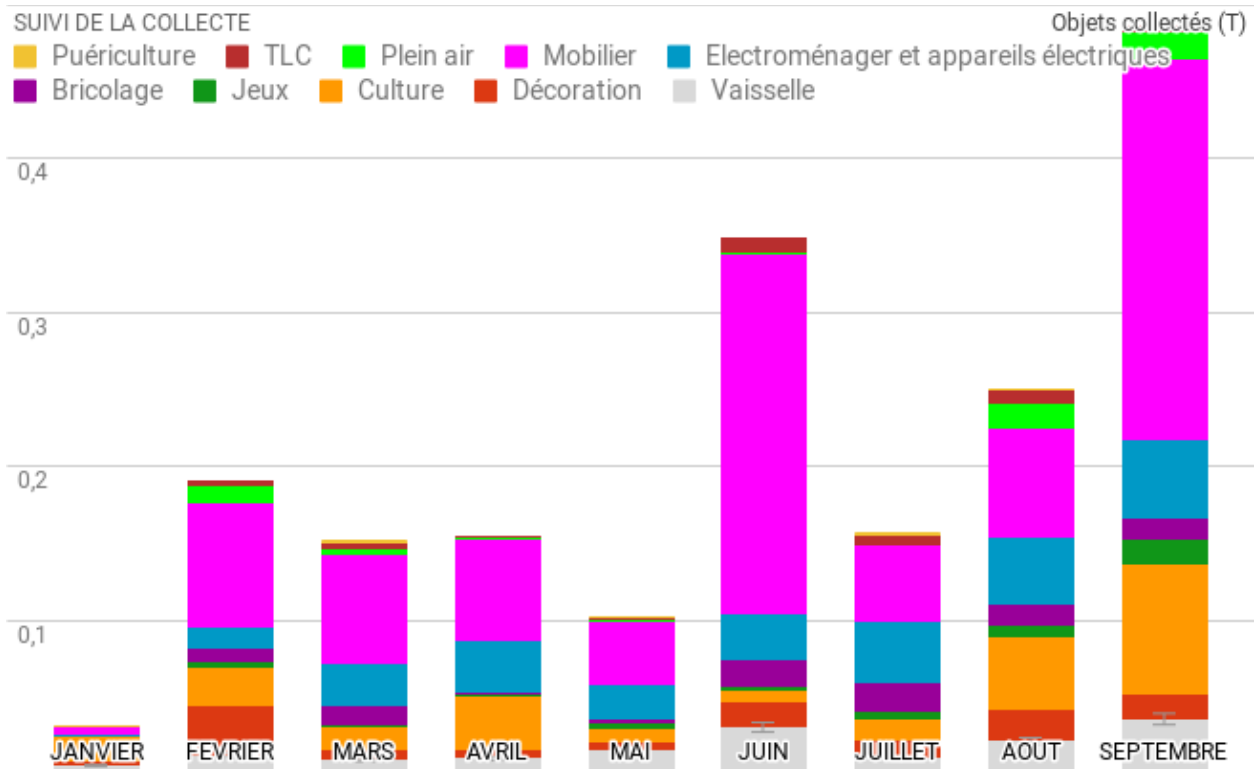


ont été maintenus. La reprise de la collecte et le développement des collectes à domicile s'est faite pleinement à la mi-juin 2017.

Le poids total des objets collectés (19T) ne comprend pas les grands éléments d'agencement (comptoirs, mobiliers fonctionnels de bureau et agencements du magasin et des ateliers).

Caractérisation de la collecte :

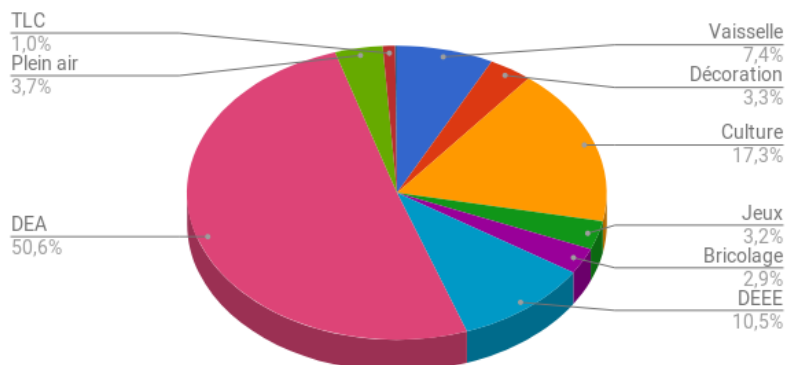
De janvier à septembre 2017



Comme évoqué précédemment, des collectes ont été effectuées auprès de différents commerces pour récupérer les éléments d'aménagement nécessaire au lieu (série de caissons, de présentoirs, des guichets d'accueil et de caisse, des tables, des chaises, des bancs, ...). Celles-ci n'ont pas toutes été estimées puisqu'elles avaient pour objet d'être réutilisés en interne. La Coop 5 pour 100 a en effet quasi-exclusivement équipé et aménagé le lieu avec des objets collectés (à l'exception du pavillon dont les matériaux ont été achetés grâce au financement participatif)

En septembre 2017 :

DETAIL DE LA COLLECTE SEPTEMBRE 2017 (4,9T)

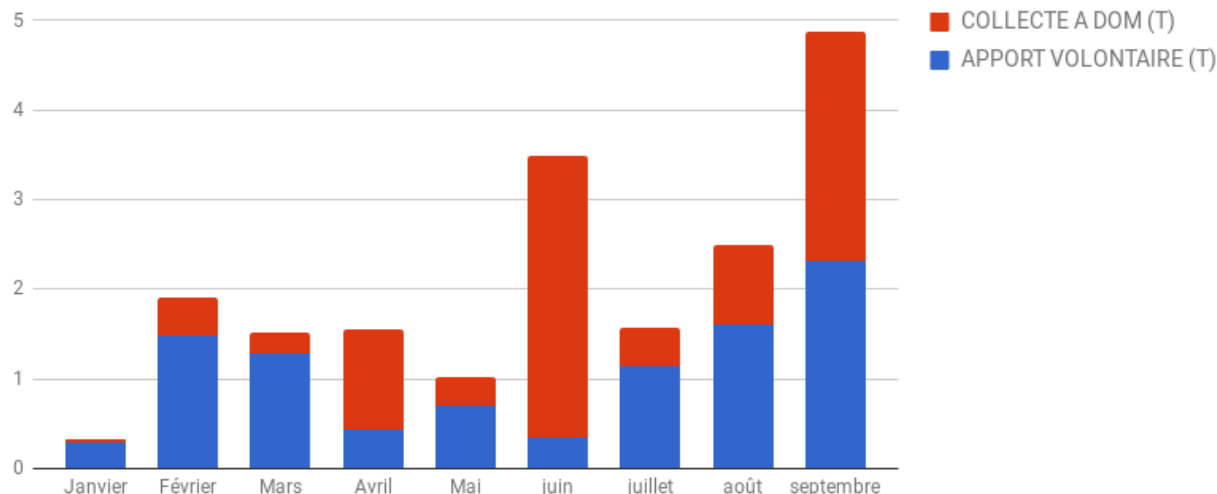


L'arrêt de collecte du gros électroménager a été acté début septembre 2017 suite aux difficultés techniques à tester ce type d'objets (installation électrique non adaptée dans le local, absence d'évacuation des eaux, besoin de compétences spécifiques des coopérateurs)

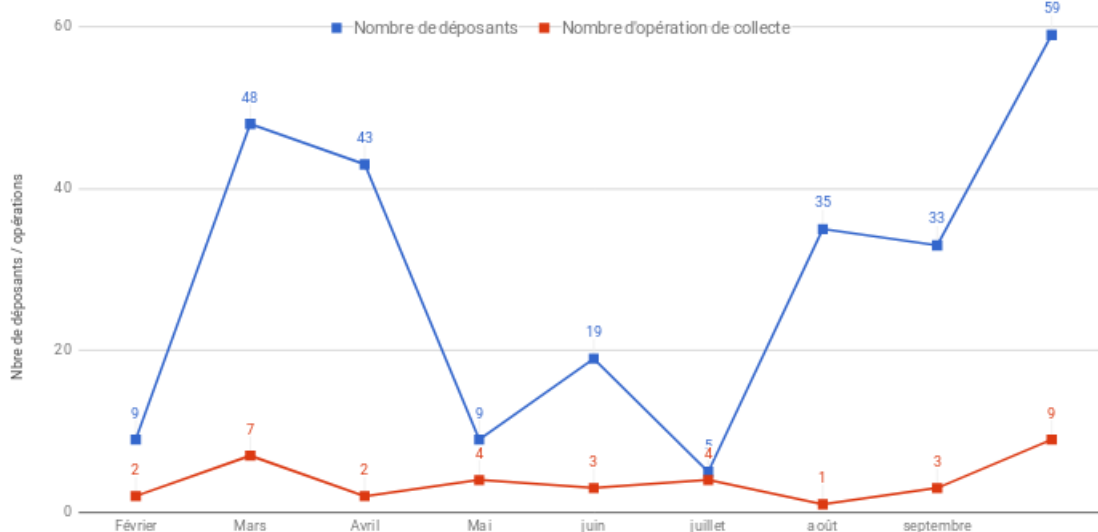
Caractéristiques de la collecte :

La collecte se fait soit par apport volontaire à la Coop 5 pour 100 (51%), soit par collecte à domicile ou lors d'opérations spéciales (utilotroc, etc) avec notre véhicule (49%).

Evolution des quantités collectées selon le mode de collecte (T)



Détail des modalités de collecte



La collecte par l'apport volontaire a été effectuée auprès de 200 déposants. Ce chiffre est en augmentation constante : de plus en plus de gens connaissent la coop. Un déposant apporte en moyenne 37 kg d'objets à la coop par visite.

Les horaires de permanences de collecte en apport volontaire communiqués par la Coop sont : jeudi et vendredi de 10h à 17h et chaque premier samedi du mois de 13 à 17h. La communication s'est faite uniquement au sein des coopérateurs jusqu'en juin. Elle a donc été ouverte au grand public tardivement.

Cependant, de nombreux apports ont été fait durant d'autres créneaux, lors de la présence des bénévoles.

Les collecte à domicile se font auprès de particuliers et de professionnels plus ponctuellement. Ces collectes se feront dorénavant sous la forme de prestations. Elles mobilisent en effet de nombreux coopérateurs, nécessitent un savoir-faire quant à l'identification du potentiel de réemploi et aux techniques de collecte

préservante et engendrent des frais de transport. Il est donc possible qu'elles soient donc moins fréquentes que précédemment. Parallèlement, de plus en plus d'acteurs locaux orientent le public vers notre service. Une opération de collecte correspond en moyenne à un apport de 261 kg d'objets.

La ressourcerie a comptabilisé 260 dépôts depuis son ouverture et 35 opérations de collecte.

En septembre, on comptabilise 59 dépôts (48% du total des objets collectés en ressourcerie) et 9 opérations de collecte (52% du total des objets collectés en ressourcerie)

Devenir des objets collectés :

Le **recyclage** correspond aux objets qui vont être transférés dans les filières adaptées (recyclage matière : déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets d'éléments d'ameublement, métaux, papiers, piles et ampoules)

Le **don** correspond aux objets qui vont trouver leur potentiel de réemploi auprès de partenaires :

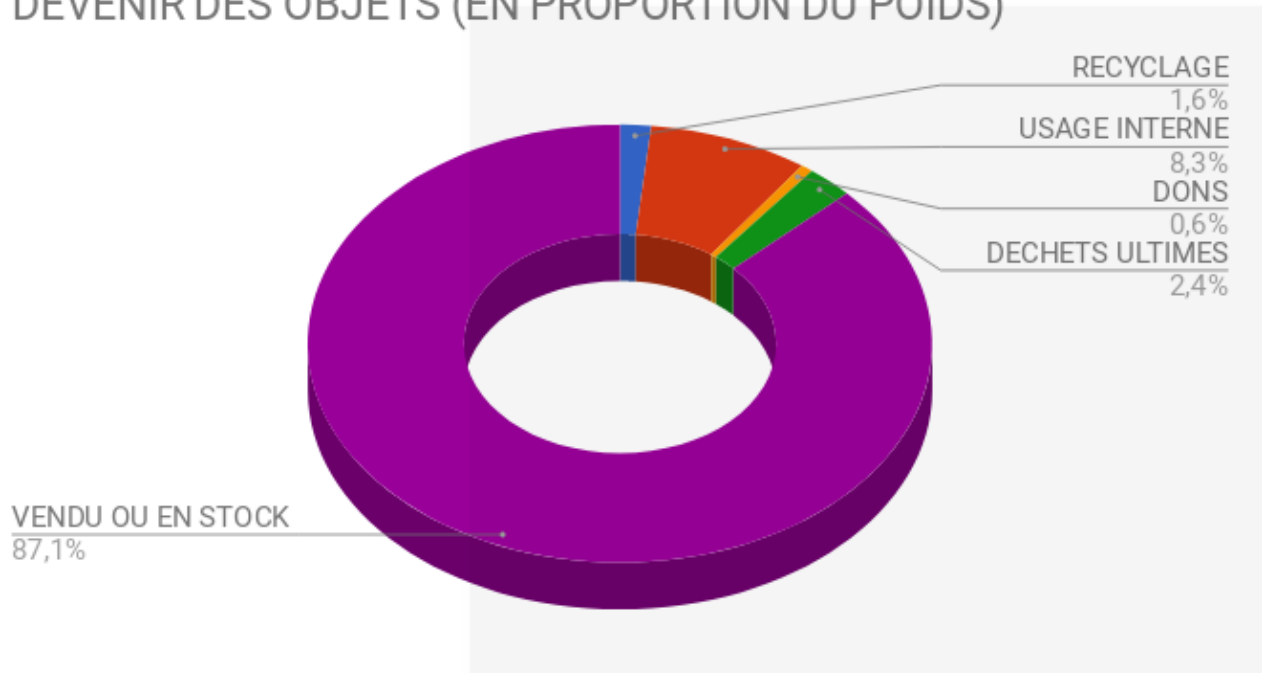
- vélos pour véliisol
- puériculture et textiles pour emmaüs
- textile pour la Chiffo
- différents objets pour des dons d'urgence auprès de personnes dans le besoin (Centres sociaux, ADOMA, AG contre toutes les expulsions, Services sociaux, ...)
- céramique et vaisselle auprès de Elle Mosaïque

L'**usage interne** correspond aux objets réutilisés ou réemployés au sein de la Coop 5 pour 100 :

- décoration pour le lieu
- vaisselle pour les coopérateurs
- ameublement et éléments d'aménagement pour les différents espaces
- jouets, livres, etc. pour l'espace enfant
- outils et éléments de bricolage pour les ateliers
- écran, imprimantes, ordinateurs, matériel son/vidéo/photo pour les coopérateurs sur place : missions de coordination, de sensibilisation et de communication
- différents objets pour les animations de sensibilisation

Les **déchets ultimes** correspondent à ce qui retourne en déchetterie pour l'incinération ou l'enfouissement : principalement jouets en plastiques, poupées, vaisselle en verre blanc, ustensiles de cuisine en plastique, objets non conformes (casques, puériculture, sièges auto,)

DEVENIR DES OBJETS (EN PROPORTION DU POIDS)



Les **objets vendus** le sont à travers l'activité du magasin ou à des partenaires opérationnels. Le **stock** est composé principalement de mobilier et de livres en poids.

Potentiel de valorisation et potentiel de réemploi/réutilisation :

Le potentiel de valorisation comprend nos capacités à réemployer, réutiliser ou recycler les différents objets et matériaux collectés en interne et vers les partenaires adéquats (éco-organismes et acteurs du territoire). .

Le potentiel de réemploi/réutilisation comprend exclusivement nos capacités à réemployer ou réutiliser les différents objets et matériaux collectés en interne.

En septembre 2017, une équipe de valoriste nous a rejoint pour tester les PAM (petits appareils ménagers) ce qui a permis d'améliorer fortement nos performances en terme de réemploi sur la catégorie DEEE.

Potentiel de valorisation : 99,3 %

Potentiel de réemploi/réutilisation : 97,7 %

